
COMPTE RENDU

Boudreau, Claude. *La cartographie au Québec, 1760-1840*.
Sainte-Foy, Université Laval, 1994, xi, 270 p.

JAMES LAMBERT
Coordonnateur/Programme de
gestion des archives
Division des archives
Université Laval

La cartographie au Québec, 1760-1840 est le premier ouvrage à paraître dans la collection «Géographie historique». Cette collection comprendra des études de chercheuses et de chercheurs «préoccupés de donner une dimension spatiale à leurs analyses historiques, quelle que soit leur discipline». L'ouvrage s'adresse d'ailleurs aux chercheurs et étudiants en histoire et en géographie. Quel intérêt alors pour les archivistes? En fait, l'intérêt est double : méthodologique et historique. Nonobstant la clientèle ciblée, ce livre pose des questions tout à fait d'ordre archivistique : comment aborder la carte comme document et comment s'en servir? Autrement dit, quelles sont ses valeurs? Et pour y répondre, le livre fait voir une approche négligée par l'archivistique québécoise mais vitale : l'histoire de la production et de l'utilisation documentaires. En outre, même si la perspective de ce livre est avant tout historique, l'ouvrage a été écrit par un archiviste de profession. En effet, Claude Boudreau est responsable de la Division des archives cartographiques et architecturales au Centre d'archives de Québec et de Chaudière-Appalaches des Archives nationales du Québec.

C'est d'ailleurs sans doute à partir d'une préoccupation archivistique, du moins en partie, que l'auteur affirme l'intention de la publication de son livre : promouvoir une meilleure utilisation de la carte ancienne comme document auprès de la communauté des chercheurs en démontrant les valeurs souvent insoupçonnées qu'elle renferme. Pour ce faire, Boudreau aborde «la cartographie sous l'angle de son utilité dans l'exercice du pouvoir de l'État» en se servant de la cartographie sous le Régime britannique comme exemple. Mais, vu l'état embryonnaire des connaissances sur l'histoire de la cartographie québécoise, l'auteur identifie une deuxième intention de son ouvrage, toute aussi intéressante pour l'archiviste : «l'acquisition de connaissances relatives au contexte de réalisation cartographique et à l'histoire de cette cartographie».

Ces intentions reflètent la thèse de Boudreau à savoir que «la carte n'est pas une image neutre et objective d'un espace donné (...) Elle peut être considérée comme une représentation sélective des éléments de composition d'un paysage, c'est-à-dire un discours sur un territoire» (p. 237), ou «un instrument de pouvoir qu'exerce un État, une société ou un individu sur la conception et l'organisation de l'espace»¹. C'est ainsi «qu'une carte cache souvent les buts utilitaires du commanditaire» (p. 1), mais est

1. Claude Boudreau, *Cartographie au Québec*, au dos de la jaquette.

révélatrice du contexte de sa réalisation et du genre de société dans laquelle elle a été créée. En langage archivistique, la carte comme document constitue un témoignage. Il ne suffit pas alors de s'intéresser au contenu de la carte; il faut aussi étudier les méthodes et les pratiques de la cartographie au moment de la création de la carte.

Boudreau illustre sa thèse en faisant référence à la période coloniale de l'histoire du Québec, notamment la période du Régime britannique. Pendant cette période, affirme-t-il, «il est permis de croire que les propriétaires fonciers, les seigneurs, les compagnies de développement, le clergé et finalement l'État ont pu tirer parti de la cartographie». Ils ont tous à divers degrés tenté d'exercer «une certaine influence sur la cartographie ou d'utiliser celle-ci pour établir leur pouvoir» (pp. 1-7). Mais Boudreau renonce à élucider les tentatives de tous ces agents d'exercer un pouvoir par le biais de la carte; pour illustrer sa thèse, il cible l'action de l'État. En outre, il limite son enquête à une démonstration de l'emprise qu'exerce l'État sur la production et, à un moindre degré, la transmission du message cartographique, laissant de côté les questions de la réception et de l'efficacité de la communication. Pour Boudreau, «c'est donc dans la réalisation de la carte que l'on peut reconnaître l'intervention de l'État, et le contenu cartographique devrait par la suite refléter cette influence. (...) Dans cet ouvrage, affirme-t-il, nous désirons mettre cette interrelation en évidence» (p. 3).

Dans le but d'appuyer sa thèse que la cartographie au Bas-Canada était un instrument de pouvoir du gouvernement colonial, Boudreau analyse les diverses facettes de la production cartographique en divisant sa démonstration en huit chapitres. Le premier – avant tout méthodologique – sert d'introduction. Il discute de la façade d'objectivité que confère à la carte le progrès dans les techniques de confection, et réaffirme qu'en dépit de ce progrès indéniable, la carte reste «le regard qu'un auteur a porté un jour sur un univers spatial» et «une proposition d'une organisation sélective des différents éléments du paysage physique et culturel tel que la perçoit un individu ou une société». Trouvant «difficile de dissocier le contexte de la forme, du contenu et de la fonction» d'une carte, Boudreau conclut que si le contexte influence «la composition de la forme et du contenu d'une carte», on doit pouvoir y déceler un reflet de ce contexte (pp. 5-16).

Dans les chapitres 2 à 4, Boudreau analyse à tour de rôle les contextes que constituent les divers agents et agences de production cartographique entre 1760 et 1840. Dans le chapitre 2, l'auteur traite de la cartographie militaire. Après avoir souligné l'importance du facteur militaire dans la colonie, il décrit la formation des cartographes et hydrographes militaires ainsi que leur production et les particularités de leurs cartes. La consécration de plusieurs pages à la cartographie française en Nouvelle-France (pp. 27-31) laisse perplexe, vu que le livre traite du Régime britannique. Tout aussi curieuse, cette courte conclusion dans laquelle l'auteur souligne deux points, l'usage civil des cartes militaires et l'influence du gouverneur sur la cartographie militaire, dont il fut peu ou prou question dans le chapitre.

Peut-être le plus intéressant du livre, le chapitre 3, traitant de la production cartographique du Bureau de l'arpenteur général, est crucial à la démonstration de Boudreau. Si, encore une fois les pages consacrées à l'arpentage en Nouvelle-France (pp. 49-57) semblent superflues, par contre l'historique de l'arpentage dans la province de Québec et au Bas-Canada constitue une contribution significative à la connaissance

de la cartographie coloniale. Boudreau y démontre le contrôle exercé par l'État sur la formation des arpenteurs et sur leur production cartographique ainsi que, jusqu'à un certain point, le rôle prépondérant du Bureau dans la cartographie coloniale. L'exclusion systématique de toute analyse de la production privée rend toutefois difficile la formation d'une idée juste de la place occupée par le Bureau de l'arpenteur général. Car si, comme l'affirme Boudreau, plus de la moitié des 51 arpenteurs de la colonie étaient rattachés en 1793 au Bureau de l'arpenteur général, on ne sait pas si cette situation était la norme ou l'exception puisque le Bureau travaille intensément cette année-là à la préparation d'une carte provinciale qui paraîtra en 1794-1795 (p. 71). Aussi, si Boudreau réussit à démontrer «que l'arpentage et la cartographie ont évolué non pas de façon spontanée au fil des besoins, mais plutôt dans un cadre strict où, graduellement, on a établi les règles de la formation et de la pratique de l'arpentage et de la cartographie et, par conséquent, de l'image cartographique qui devait en résulter» (p. 79), le chapitre semble indiquer que la cartographie sert plutôt à la planification opérationnelle de l'État plutôt qu'à la planification stratégique. Son rôle est donc limité.

Au chapitre 4, Boudreau décrit le rôle de la cartographie pratiquée sous la supervision du Bureau des terres de la couronne et par les grands voyers et les inspecteurs de chemin. Secondaires en comparaison avec la production du Bureau de l'arpenteur général, les réalisations des titulaires des postes décrits dans ce chapitre témoignent néanmoins de l'avancement des communications terrestres, du développement économique, de l'évolution de l'espace urbanisé et des abus dans le système de l'octroi des terres qui ont permis à des amis du pouvoir de s'accaparer d'immenses étendues de terre.

Dans les chapitres 5 à 8, l'auteur porte son attention sur la carte elle-même «pour en préciser les différents genres et comprendre les raisons de leur réalisation» et «faire l'examen de la production cartographique, au moyen d'une typologie de la carte ancienne fondée sur la fonction du document (p. 103)». Dans le chapitre 5, il reprend sa proposition d'un cadre conceptuel de lecture de la carte ancienne en fonction de trois éléments : la forme, le contenu et la fonction. Toutefois, compte tenu de la problématique de la carte comme instrument du pouvoir, il met l'accent sur une classification des cartes selon les cinq fonctions auxquelles elles servent aux yeux de l'État, c'est-à-dire situer et synthétiser le territoire, le délimiter, le défendre, l'administrer (l'aménager et l'exploiter) et le légitimer. Chacune de ces fonctions est ensuite définie et illustrée.

Dans les chapitres 6 et 7, Boudreau se sert de la carte de synthèse du Bas-Canada de 1831 établie par Joseph Bouchette afin de démontrer comment analyser une carte ancienne. Au chapitre 6 il réalise l'analyse en se concentrant sur quatre catégories d'éléments : 1) la facture de la carte, c'est-à-dire, «une description des éléments techniques qui se rapporte au contenant plutôt qu'au contenu»; 2) les limites administratives, c'est-à-dire le «quadrillage territorial» de la colonie; 3) les «éléments anthropiques», c'est-à-dire, «les constructions humaines» et 4) les éléments naturels. Les éléments anthropiques inclus ou négligés sont particulièrement intéressants pour le témoignage qu'ils portent sur ce que Bouchette d'abord et son époque ensuite jugeaient significatif et digne de mention ou pas. Toutefois, les quelques tenta-

tives d'explication de Boudreau à propos, surtout, d'éléments manquants sont plutôt spéculatives et peu documentées.

Au chapitre 7, il montre comment la documentation, surtout cartographique, dont disposait Bouchette, influençait sa représentation du territoire. Ainsi, de conclure Boudreau: «Bouchette dispose [...] de l'ensemble cartographique le plus complet qui soit pour réaliser ses cartes. Ses sources contiennent une foule de renseignements qu'il ne pourra toutefois pas transcrire tels quels sur ses cartes. Il fera donc face à des choix, ce qui pose le problème de l'intentionnalité de la carte» (p. 175). Mais, ce que ne dit pas Boudreau, ici, c'est que les choix reflètent aussi les sensibilités et les préoccupations du cartographe et de son époque, éléments qui ne se reflètent pas nécessairement dans l'intentionnalité de la carte.

Le chapitre 8 présente six cartes de synthèse du Bas-Canada, c'est-à-dire des cartes qui, d'une part, couvrent l'ensemble, ou presque, du territoire et d'autre part ont «une échelle assez grande pour permettre la représentation détaillée des éléments du territoire». Le but du chapitre est de montrer comment ces cartes remplissent les diverses fonctions établies au chapitre 5 et ainsi permettent à l'État de planifier ses interventions. La tentative est plus ou moins réussie dans le sens où l'utilisation qu'en fait l'État dans la planification n'est démontrée la plupart du temps qu'à partir de preuves indirectes. En outre, le chapitre laisse planer beaucoup d'ambiguïtés quant à la finalité des cartes de synthèse qui sont publiées commercialement. Certes, le gouvernement constitue une partie importante du marché de ces cartes, mais peut-on considérer un outil du pouvoir de l'État des cartes destinées à répondre aux besoins d'un public acheteur?

Le chapitre 9 essaie de répondre à cette question, entre autres, en traitant du message cartographique. En effet, si la plupart des chapitres précédents ont été essentiellement descriptifs, même en présentant des éléments d'analyse, ce chapitre est essentiellement analytique en ce qu'il étudie le message cartographique à partir des constatations faites dans les autres chapitres. Ainsi, Boudreau rappelle le contrôle qu'exerce l'État sur la production cartographique et le fait que les cartes doivent servir diverses fonctions et ont une finalité. En particulier, il s'affaire à démontrer que les cartes véhiculent des messages, même cachés mais évidents après analyse.

La démonstration de l'auteur repose sur une analyse de trois aspects de la fonctionnalité cartographique: les silences des cartes, leurs revendications et leur utilisation dans le but d'établir la réputation ou la crédibilité du cartographe. Ainsi pour prendre l'exemple des silences, selon Boudreau, «omettre de représenter tel élément peut constituer une prise de position sociale ou économique qui relève du champ des idéologies». Les Amérindiens, par exemple, «sont graduellement éclipsés de la cartographie du continent nord-américain», ou plutôt transférés des cartes de synthèse, qui servent à des prises de décision, aux cartes de grande échelle, d'utilité strictement opérationnelle. On peut voir dans cette évolution la marginalisation d'un peuple qu'au départ il était important de localiser afin de les «assimiler», les «déplacer» ou les «exterminer» dans le but de s'approprier leur territoire. Transférés aux cartes opérationnelles (de grande échelle), les Amérindiens ne constituent plus alors un problème d'ordre stratégique; il ne s'agit plus que «de les concentrer quelque part où ils ne nuiront pas au progrès et où on les aura bien en main» (pp. 216-217). Toutefois,

Boudreau ne fournit aucune preuve documentaire directe d'intentionnalité, ouverte ou cachée, d'utiliser la cartographie dans la réalisation de la marginalisation des Amérindiens. On peut quand même ne voir dans l'absence grandissante des Amérindiens (du moins des cartes de synthèse) qu'un simple témoignage ou reflet de cette marginalisation effective plutôt qu'un discours caché ou une affirmation idéologique subtile. À première vue, le deuxième exemple que fournit Boudreau d'un silence à portée idéologique semble plus probant : comment voir autrement qu'intentionnel le silence des cartes, quant aux grands propriétaires des terres octroyées dans les cantons par le gouvernement, quand on sait que leur représentation cartographique aurait révélé les abus du système d'octrois des terres. Cette interprétation nous semble perdre de la force toutefois quand on sait que Bouchette a publié des noms de propriétaires de ces terres dans le livre compagnon de sa carte de 1831².

Comme exemple d'un discours cartographique de revendication, Boudreau cite la fabrication sur les cartes de synthèse britanniques d'une ligne de montagnes qui devait constituer le partage des eaux mais qui en fait n'existe pas; ce partage des eaux devait faire une partie de la frontière de la province de Québec avec les colonies américaines selon la Proclamation royale de 1763. La ligne que tracent ces cartes se trouvait considérablement au sud de la frontière établie éventuellement par le traité Webster-Ashburton de 1842. Toutefois, aucune preuve directe n'est apportée en appui à l'affirmation que ce tracé a servi une fonction de propagande de revendication. Encore peut-on dire que le cartographe étant à l'emploi de l'État comme arpenteur général n'avait pas d'autre choix que d'exercer la fonction de propagandiste. Mais tout cela reste de la spéculation puisque rien n'indique que la Grande-Bretagne s'est servie de l'une ou l'autre des cartes de synthèse dans ses négociations avec les États-Unis ou que ces cartes auraient eu la moindre influence sur les participants aux négociations, nonobstant l'affirmation contraire de Boudreau³.

Enfin, en ce qui concerne le troisième type de fonctionnalité des cartes évoqué par Boudreau, c'est-à-dire leur utilisation afin d'établir la réputation, ou la crédibilité *personnelle* des cartographes, on voit mal le lien avec la thèse du livre que la carte est un instrument du pouvoir de l'État (pp. 230-231). D'ailleurs, en citant les autorités consultées lors de la réalisation d'une carte, le cartographe n'agit-il pas de la même manière qu'un historien-géographe qui fournirait les sources sur lesquelles repose son

2. Joseph Bouchette, *A topographical dictionary of the Province of Lower Canada* (London : Longman, Rees, Orme, Brown, Green, and Longman, 1832). Nous avons vérifié les lettres A à C et avons trouvé les noms de grands propriétaires pour les cantons suivants : Ascott, Barford, Barnston, Blandford, Brome, Broughton, Buckingham, Chatham, Chester et Compton.

3. *Ibid.*, pp. 222-223, 229. Au fait, les Britanniques et les Américains, plutôt que de se servir de cartes de synthèse contemporaines, ont envoyé des expéditions dans le but de clarifier les termes de la Proclamation royale de 1763 ou ont concentré leurs efforts dans la recherche des cartes qui ont servi aux négociateurs du Traité de Paris de 1783 qui devait établir la frontière entre les colonies britanniques et les États-Unis. Voir à ce sujet Howard Jones, *To the Webster-Ashburton Treaty : a study in Anglo-American relations, 1783-1843* (Chapel Hill, Caroline du Nord : The University of North Carolina Press, 1977) et *In search of the highlands : mapping the Canada-Maine boundary, 1839*, Alec McEwen, édit. (Fredericton, Nouveau-Brunswick : Acadiensis Press, 1988).

livre (d'ailleurs, *La cartographie au Québec* contient une bibliographie de 25 pages et des notes en bas de page).

D'un côté *La cartographie au Québec, 1760-1840* laisse le lecteur insatisfait sur certains points; de l'autre, il constitue une contribution significative à la littérature archivistique québécoise, même s'il n'a pas été écrit dans cette perspective. Claude Boudreau voit la carte comme un instrument du pouvoir de l'État et réfère au discours idéologique de la carte et à sa fonction de revendication, entre autres, en affirmant qu'il s'agit là d'une conclusion logique de la dominance qu'exerce l'État sur les producteurs et la production des cartes. D'abord, malgré la démonstration de Boudreau du contrôle qu'exercent les gouvernements impérial et colonial sur les producteurs des cartes, le fait qu'il ne traite nullement de la production privée enlève toute possibilité véritable de mesurer le degré de prépondérance de la production de l'État. Ensuite, sa démonstration ne permet pas de déterminer véritablement jusqu'à quel point les autorités coloniales se sont servies de leur contrôle de la production à des fonctions idéologiques, politiques ou de revendication plutôt qu'à des fonctions administratives. Que le gouvernement britannique se soit servi de la cartographie pour véhiculer des messages cachés nous semble plus affirmé que prouvé nonobstant la démonstration de l'auteur. Les spéculations sur l'utilisation presque machiavélique des cartographes militaires et gouvernementaux par «l'État» restent à notre avis sans preuve documentaire et même nous semblent exagérées. Encore, même si l'on admettait des visées idéologiques (explicites ou cachées) de l'État derrière son contrôle de la production du message cartographique, on peut se poser la question de son impact sur les façons de penser de la population. Boudreau ne répond pas véritablement à cette question puisqu'il n'étudie que peu la transmission et pas du tout la réception du message. Dans la mesure, toutefois, où ce que vise Boudreau est d'apprendre à analyser et à lire la carte, le fait de ne pas répondre à cette question ne peut pas véritablement lui être reproché.

La grande valeur de ce livre nous semble être ailleurs. Boudreau fait œuvre utile en affirmant l'importance de connaître et en le décrivant, le contexte de la production cartographique. La formation des cartographes, le contexte gouvernemental de la production, les conditions physiques souvent difficiles dans lesquelles travaillaient les cartographes, la position et les valeurs sociales, politiques et économiques de ces derniers et les exigences de ceux qui avaient commandé ou qui achetaient les cartes sont autant de facteurs qui affectent, sinon un quelconque « discours » ou « message » véhiculé par les cartes, à tout le moins un contenu qui reflète plus ou moins clairement les valeurs, les préoccupations et les intentions de ceux qui ont commandé, préparé et acquis les cartes. La carte, comme tout autre document, est un reflet et constitue un témoignage de la société, de l'organisme, de l'individu et de la fonction qui ont concouru à sa création. Ce que démontre hors de tout doute Boudreau, c'est que toute lecture du contenu informationnel de la carte qui ne tient pas compte du contexte de sa création serait forcément incomplète et possiblement erronée. En faisant cette démonstration, Claude Boudreau affirme ce dont tout archiviste doit déjà être convaincu. Mais on ne se le fait jamais trop dire car c'est la préservation du contexte de la création qui est une des raisons d'être du principe du respect des fonds, ce fondement même de l'archivistique.

COMPTE RENDU

Conseil canadien des archives. *Vers l'élaboration d'une stratégie nationale d'acquisition : recommandations concernant la planification des acquisitions*. Ottawa, Conseil canadien des archives, 1995, 88 p.

MARIELLE ST-AMOUR

Diplômée de l'École de bibliothéconomie
et des sciences de l'information
Université de Montréal, option archivistique

L'acquisition est certainement une fonction centrale en archivistique. Point de départ d'une série d'autres activités, comme le traitement, la préservation et la diffusion, c'est autour d'elle que s'articule la vie d'un service d'archives. C'est par l'acquisition de fonds que les archivistes remplissent l'essentiel de leur mission: la constitution du patrimoine.

Du fait de son importance fondamentale, l'acquisition doit être planifiée et structurée. C'est pourquoi le Conseil canadien des archives, en conformité avec son mandat de chef de file dans la constitution et la préservation du patrimoine canadien, s'est beaucoup intéressé à cette fonction. Il a créé en 1989 un Comité sur les acquisitions chargé «d'aborder les problèmes d'acquisition auxquels le CCA devrait s'intéresser et d'examiner la possibilité d'élaborer une stratégie nationale dans ce domaine»¹.

Une enquête effectuée auprès de nombreux établissements ayant démontré que plusieurs services d'archives n'avaient pas de politique d'acquisition formelle et même que, plus souvent qu'autrement, les acquisitions s'y faisaient sans planification², le Comité sur les acquisitions a décidé de s'attaquer en priorité à ces deux phases du processus: la planification stratégique et la politique d'acquisition. À la suite de cette première décision ont été publiées, en 1990, les *Directives concernant l'élaboration d'une politique d'acquisition. Vers l'élaboration d'une stratégie nationale d'acquisition : recommandations concernant la planification des acquisitions* qui constituent une contribution beaucoup plus importante à l'ensemble du processus.

L'introduction de l'ouvrage situe l'importance de la planification stratégique et est constituée de la définition du mandat d'un organisme ou d'un service et des actions qu'il doit prendre à court et à long terme pour réaliser au mieux ce mandat. Elle se

1. Richard Valpy, «Comité sur les acquisitions du CCA», *l'Archiviste*, vol. 17, n° 6 (nov.-déc. 1990), pp. 26-27.

2. Richard Valpy, «Comité sur les acquisitions», *Bulletin du CCA*, n° 1 (novembre 1993), pp. 4-5.

termine sur un tableau illustrant en détail toutes les composantes du processus de planification des acquisitions et leur dynamique³.

Le premier chapitre porte sur la stratégie d'acquisition. Il la définit et en propose une élaboration en plusieurs étapes, depuis l'énoncé de mission du service et l'évaluation de l'environnement et des besoins, jusqu'à l'aperçu des tâches à accomplir pour réaliser la stratégie et à l'évaluation des résultats obtenus. Ce chapitre comprend, en annexe, la stratégie d'acquisition des Northwest Territories Archives.

Le plan stratégique doit s'accompagner d'un plan structurel déterminant les ressources nécessaires à sa réalisation ainsi que de politiques permettant d'orienter les décisions à prendre en cours de réalisation. Les auteurs se sont attardés ici plus particulièrement sur la politique d'acquisition, objet du second chapitre. Ils définissent la politique d'acquisition et son rôle, en expliquent les composantes et donnent des conseils pour sa rédaction. Cette section est largement inspirée des *Directives concernant l'élaboration d'une politique d'acquisition* ainsi que de la réflexion de James Lambert et Louis Côté (1992)⁴, qui comptent parmi les auteurs de l'ouvrage. Ce chapitre comporte en annexe trois exemples de politiques d'acquisition : celle des Archives publiques du Manitoba, celle de l'Université Laval pour les archives privées et celle du Centre d'archives du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Les auteurs traitent dans le troisième chapitre des critères d'évaluation, qui permettent de fonder l'application de la politique d'acquisition sur une démarche rationnelle plutôt qu'empirique. Ils regroupent ces critères en cinq catégories : fidélité à la politique d'acquisition, valeurs de témoignage et d'information, données matérielles, obligations contractuelles et légales ainsi que ressources organisationnelles. Ils suggèrent enfin de constituer une grille dans laquelle les critères seraient pondérés et dont l'analyse contribuerait à une prise de décision plus objective pour l'acquisition de fonds. On trouve en annexe à ce chapitre la liste des critères de sélection des fonds et collections des Archives du Séminaire de Nicolet.

Enfin, conscients de l'importance pour les archivistes de se documenter pour mieux articuler leur démarche, les auteurs ont inclus dans l'ouvrage trois bibliographies du Centre canadien d'information et de documentation en archivistique des Archives nationales du Canada, portant respectivement sur l'évaluation des documents, sur les politiques et les stratégies d'acquisition ainsi que sur la planification stratégique. Ils ont aussi ajouté une liste d'ouvrages recommandés par le Comité sur les acquisitions du CCA et des sources complémentaires d'information.

L'élaboration d'une planification stratégique peut représenter pour les archivistes un défi de taille, mais l'ouvrage mis ici à leur disposition par le Comité sur les acquisitions du CCA encadre bien le processus, en balise les différentes étapes et, par les nombreux exemples et modèles d'application qu'il fournit, apporte une aide indispensable à sa réalisation. Un autre intérêt indéniable de l'ouvrage est que, comme le

3. Comme le précisent les auteurs, il s'agit d'une version modifiée du tableau publié par James Lambert et Louis Côté dans «Les outils de travail en archivistique : la politique d'acquisition : pourquoi, comment, critères et exemples», *Archives*, vol. 23, n° 3 (hiver 1992), p. 7.

4. *Loc. cit.*

soulignent les auteurs, les principes qui y sont proposés pour la planification de l'acquisition valent dans leur ensemble pour la planification de toute autre activité importante d'un service.

Cette publication est donc un outil extrêmement pratique et utile pour les institutions d'archives. La rédaction en est en général simple et la présentation, claire. Les archivistes aux prises avec les difficultés, courantes en cette fin de siècle, occasionnées par une surabondance documentaire qu'il faut sélectionner et traiter avec des ressources de plus en plus limitées — et dont il faut régulièrement revoir et justifier l'allocation — trouveront certainement ici des éléments de solution à leurs problèmes.

On connaît la préoccupation du CCA pour une stratégie nationale d'acquisition, soulignée entre autres par Richard Valpy dans les textes auxquels nous avons fait référence plus haut. Il n'est, dans cet ouvrage, pas question de stratégie nationale d'acquisition en soi, mais les recommandations qu'il contient, si elles sont mises en application, constituent une contribution certaine à l'élaboration d'une telle stratégie.